



## **Réunion du Bureau Directeur du 25 novembre 2020 en Visio conférence**

**Présents : Jean-Marie Bécrot, Michel Corniaux, Gilles Cousin, Eric Freling, Cédric Ibatici, Pascal Poidevin et Paul Pesin**

**Excusés : Patrice Carpentier et Xavier Freling,**

**Assiste : Olivier Cambraye**

**Invités : André Denize, Frank Winieski et Timothée Piette**

A ce jour, dans l'attente de l'évolution de la situation sanitaire et des règles de déconfinement, les bureaux du District Aisne sont fermés, le personnel est en chômage partiel et les réunions programmées au siège du district sont annulées jusqu'au 14 décembre 2020.

### **Carnet :**

Le Bureau Directeur adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Olivier Leclere, Membre de la commission événementiel, pour le décès de sa maman et la prie de recevoir le soutien de l'ensemble de la famille du Football dans ces moments pénibles.

### **Infos :**

- Réunion de la Commission Football en Milieu Scolaire le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 et remise des dotations aux sections sportives pour la saison 2020/2021 par Nicolas Lefèvre avant les vacances de Noël.
- Demande d'indemnisation au titre du chômage partiel à compter du 16 novembre 2020 modifiée prenant en compte un maintien d'activité de :
  - 20% pour le Directeur Administratif pour le suivi des mails reçus des boîtes officielles des clubs et des relations avec les instances.
  - 40% pour le CTD-DAP notamment pour le suivi des labels et les visios planifiées après accord du Président.
  - 100 % pour l'apprenti BMF afin de pouvoir suivre la préparation de sa formation et la FAD.
- Reconduction de la mise au chômage partiel des salariés jusque fin décembre 2020 selon les mêmes dispositions. Fermeture annuelle pour les fêtes de fin d'année du 25 décembre 2020 au 3 janvier 2021. Réouverture envisagée à ce jour le lundi 4 janvier 2021.
- Reconduction de l'affiliation du District à l'Association des Employeurs du Football Français (Ae2f)
- AG Cosmos le 2 décembre 2020.

- En ce qui concerne les commandes importantes d'équipements NIKE, celles-ci doivent être finalisées pour le 3 janvier 2021 pour les actions 2021/2022.
- Il y a lieu de prévoir un rdv avec l'équipementier NIKE concernant le partenariat à mettre en place pour 2021, la convention en cours prenant fin le 31 décembre 2020.

### **Bureau National du Collège des Présidents de District du 23 novembre 2020 (avant l'intervention du Président de la République) :**

Un groupe de travail a été mis en place par la LFA afin de réfléchir sur la reprise des compétitions. Ce groupe a pour objectif de mettre en place plusieurs scénarios de reprise sécurisés d'un point de vue juridique en fonction des décisions gouvernementales.

Une reprise est possible chez les mineurs pour les activités à l'intérieur des clubs et non les compétitions début décembre pour éviter les transports et le brassage des populations.

L'idée de reprendre les compétitions en janvier n'est plus une illusion, mais toujours pas une réalité, avec une reprise des entrainements complets mi-décembre au mieux.

Pour le championnat, la LFA considère qu'il est impossible de reprendre le schéma des montées et descentes de la saison passée (une seule descente).

Il est obligatoire de retrouver l'équilibre initialement prévu sur le nombre d'équipes par poule.

Si possibilité d'aller au bout de la saison, la fin des compétitions doit être prévue au 30 juin, sauf exception.

L'idée est d'avoir une date maximum uniforme de fin des compétitions pour tous les territoires (date limite), et que chaque territoire fixe sa propre date officiellement avant cette date limite.

Trois scénarios ont été évoqués en fonction des circonstances :

- aller au bout du championnat jusqu'à fin juin, voir début juillet.
- S'arrêter avec un certain pourcentage de matchs joués et appliquer les règles de classement de la saison passée
- Aller au bout des matchs aller et play down/off pour la seconde partie de saison

Chaque territoire pourrait appliquer sa stratégie en fonction de l'état d'avancement de chacune de ses compétitions.

Si un autre arrêt des compétitions intervient en raison de la crise sanitaire, la FFF devra alors donner les directives.

Les aides en CO devraient être maintenues pour les centres de gestion, sauf catastrophe pour la FFF.

La LFA pourrait prévoir des offres de fidélisation particulières pour les licenciés au printemps 2021 La baisse est notable chez les tout petits et il est possible que des licences soient encore validées dans les clubs s'il y a une reprise d'activité.

Un questionnaire sur l'intérêt d'une nouvelle licence « volontaire » sera adressé à tous les districts.

### **Visio des Présidents des 7 District des HDF du 24 novembre 2020 :**

La visio du mercredi 24 novembre 2020 a permis un échange sur :

- La planification des AG des Districts sous forme dématérialisé :
  - Artois : samedi 28 novembre 2020 (Invitation reçue, assistera P. Poidevin)
  - Escaut : samedi 28 novembre 2020 (invitation reçue, assistera JM Bécret)
  - Oise : vendredi 4 décembre 2020 (Invitation reçue, assistera. Poidevin)
  - Somme : samedi 5 décembre 2020
- Les modalités sur le chômage partiel
- Le report des rdv avec la DTR
- Les risques financiers à prévoir suite à la pandémie

## **Bénévoles du mois:**

Le Bureau Directeur valide le Bénévole du mois de novembre 2020 : Christine Lavenant de l'Entente Bucilly Landouzy Eparcy.

## **Reprise des activités sportives :**

Le Président de la République a présenté lors de son intervention du mardi 24 novembre 2020, un calendrier pour la sortie de crise sanitaire avec notamment la reprise des activités sportives extra-scolaire extérieures dès le samedi 28 novembre 2020.

En collaboration avec le CTD-DAP et le Président de la commission foot animation, les membres du Bureau décide de mettre en place une action de communication et de dégager un budget spécifique au moyen d'une reprise de fonds dédiés afin d'accompagner les clubs à la reprise dans les écoles de football.

Ainsi, l'opération « Mon 1<sup>er</sup> ballon » mise en place lors des journées d'accueil à destination des U6/U7 et U8/U9 est reconduite avec une opération « Mon ballon de Noël » jusqu'au 31 décembre 2020 pour toute nouvelle licence.

Deux actions de communication via facebook, les adresses mails des clubs et des éducateurs des catégories foot animation seront réalisées le jeudi 26 novembre 2020 :

- La reprises dans les écoles de foot : « Ils sont de retour, soyez prêt à les accueillir »
- L'action sur l'accompagnement des clubs : « Mon ballon de Noël »

Une réflexion est menée sur la valorisation des clubs ayant le plus fort taux de renouvellement dans la catégorie U10/U11 G et F en 2020/2021 par rapport à U9/U10 G et F de la saison précédente.

## **Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur en complément des statuts ayant pour objet de compléter les règles de fonctionnement du District est validé dans l'attente de l'adoption du Comité Directeur du 19 décembre 2020.

## **Composition des commissions et cooptés :**

Les Responsables de secteur et les Présidents des commissions ont examiné les candidatures, des contacts ont été pris avec les candidats afin de constituer les commissions qui seront présentées au Comité Directeur du 19 décembre 2020 pour adoption.

## **Animation du réseau :**

Les actions mises en place afin de maintenir le réseau, notamment les concours de pronostics se poursuivent sous une nouvelle forme.

Une action a été mise en place sur des défis techniques.

Un Quizz sur les thématiques du PEF (Santé, Engagement citoyen, Environnement, Fair Play, règles du jeu et arbitrage et culture foot) à destination des plus jeunes sera renouvelé.

Une visio sur inscription préalable est planifié par le CTD-DAP sur l'accueil et la pratique des U6 U9.

***Le bureau Directeur se réunit sous forme de visio conférence chaque mercredi et diffuse le compte rendu sur le site internet du DAF afin de communiquer sur les travaux en cours et les décisions prises à destination des clubs et de leurs licenciés.***

***Pour autant les Présidents de commission sont invités à poursuivre leurs échanges et animer leur commission sous forme de visioconférence via starLeaf. La demande de planification de la visio est à faire au Directeur Administratif.***

Le Président

Pascal Poidevin

Le Secrétaire Général

Michel Corniaux